



Édito

Comme je l'ai indiqué lors de ma présentation préalable au vote du Budget lors du Conseil Municipal du Jeudi 4 Avril, c'est certainement l'exercice le plus ambitieux que nous nous apprêtons à réaliser en 2024 avec près de 5 Millions d'euros d'investissement dont 3 millions pour la nouvelle cantine et la rénovation de l'École Maternelle.

Mais comment ne pas s'insurger une nouvelle fois devant les choix et les orientations ultralibérales affichés depuis de nombreuses années par nos dirigeants successifs et qui n'ont que pour seule vocation le démantèlement des services publics, qui passent par l'asphyxie inexorable de nos collectivités et le recul des dépenses sociales.

Penchons-nous plus précisément sur le sujet (que d'aucuns vont encore s'empresse de brandir à l'approche des élections européennes) et notons que depuis 15 ans les aides publiques aux entreprises ont connu une inflation continue, déjà sans transparence et sans aucune contrepartie sociale, fiscale ou écologique. Le silence relatif qui accompagne cette augmentation apparemment inexorable contraste avec le battage médiatique sur les aides sociales et leurs coûts. En 2018, les aides aux entreprises représentaient l'équivalent de 5,6 % du PIB, en augmentation de 215 % sur un tout petit peu plus de 10 ans, soit une croissance annuelle moyenne de 7,2 % par an. C'est considérable.

Rares sont les grandeurs économiques qui augmentent à un tel rythme moyen pendant plus de dix ans. Surtout quand il s'agit de dépenses publiques, que tous les gouvernements disent vouloir compresser. De leur côté, les aides sociales dont le périmètre a déjà été évoqué, qui représentaient près de 108 milliards d'euros en 2007, n'ont crû que de 31 % sur la même période, soit 2,5 % par an. **Les aides publiques aux entreprises ont donc progressé trois fois plus vite que les aides sociales entre 2007 et 2018.**

Ainsi, on entend souvent dire que le coût de l'assurance-chômage pour les finances publiques est beaucoup trop lourd. Selon les données du ministère du Travail, 45 milliards d'euros étaient alloués aux chômeurs en 2019... contre près de 75 milliards d'euros (150 milliards en 2023) en allègement du coût du travail qui bénéficient essentiellement aux entreprises privées : à se demander qui sont les véritables assistés.

Voilà donc de quoi tordre le cou à un bon nombre d'idées reçues. Depuis 20 ans, les politiques de restriction des dépenses sociales et de financements des services publics ont été justifiées par le risque d'accroissement des déficits budgétaires. Il n'a jamais été mentionné que les transferts de richesse des pouvoirs publics vers les entreprises privées jouent un rôle relatif sans doute bien plus important dans l'augmentation des dépenses publiques au cours des 15 dernières années que les transferts sociaux ou les dépenses liées à la dette.

Mais l'État, en agitant systématiquement le spectre de la dette et son impact soit disant catastrophique sur notre économie (une nouvelle fois démenti y compris par les agences de notation américaines !!!), choisit de ponctionner toujours plus les finances des collectivités locales. Ainsi, il faut rappeler que pour notre commune sur la seule DGF c'est une perte de + de 500 000 € en 10 ans sans compter l'inflation sur ces 10 dernières années soit 20% de pertes supplémentaires.

A cela, s'ajoute les 10 milliards de réduction de dépenses annoncée cette année (+ 20 milliards en 2025) dont une partie sera demandée à nouveau aux collectivités grevant une nouvelle fois l'économie globale de notre pays.

Il y a donc certainement mieux à faire que de s'en prendre aux collectivités ou à l'assurance chômage par exemple.

Mais nous restons toujours ambitieux et optimistes pour notre Village.

Pour cela nous avons entrepris depuis maintenant plusieurs années une vraie réflexion sur nos consommations d'énergie (eau/ électricité entre autres) qui nous permet aujourd'hui d'être à près de 40% d'autoconsommation sur nos bâtiments.

Vous verrez donc dans la présentation détaillée du budget dans cet Écho que nous sommes une des rares collectivités dont le chapitre Fonctionnement des Dépenses reste stable tout en proposant de nouveaux services à notre population : Maison de santé, Maison en partage... .

Cela nous permet également de maintenir un autofinancement satisfaisant et d'envisager ainsi sereinement un programme d'investissements 2024 remarquable sans augmentation d'impôt.

Cela passe bien évidemment par une recherche active de subventions que ce soit au niveau du montage des dossiers de la part de nos services toujours aussi performants mais également par de multiples rencontres directes avec les « subventionneurs » de la part du Maire et de son équipe.

Outre la construction de la nouvelle Cantine et la rénovation de l'École Maternelle, dont les travaux devraient débuter cet été, l'année 2024 verra entre autres :

- L'achèvement de notre cœur de Village avec la réalisation d'un parvis qualitatif et ombragé
- La suite et fin de la mise en place de la vidéo-protection
- La rénovation de la toiture de l'Église
- Les travaux habituels de réfection et d'aménagement de voirie ainsi que la poursuite des études du giratoire « Nord »

Et malgré un printemps qui s'annonce pluvieux cette année, mais qui fait un bien fou à nos nappes phréatiques, nous avançons toujours sereins et actifs vers un été qui devrait être riche en réalisations et manifestations.

Bien à vous. Eric PLANTIER 1^{er} adjoint

LE BUDGET PRINCIPAL 2024 / 1 - Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien.

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien.

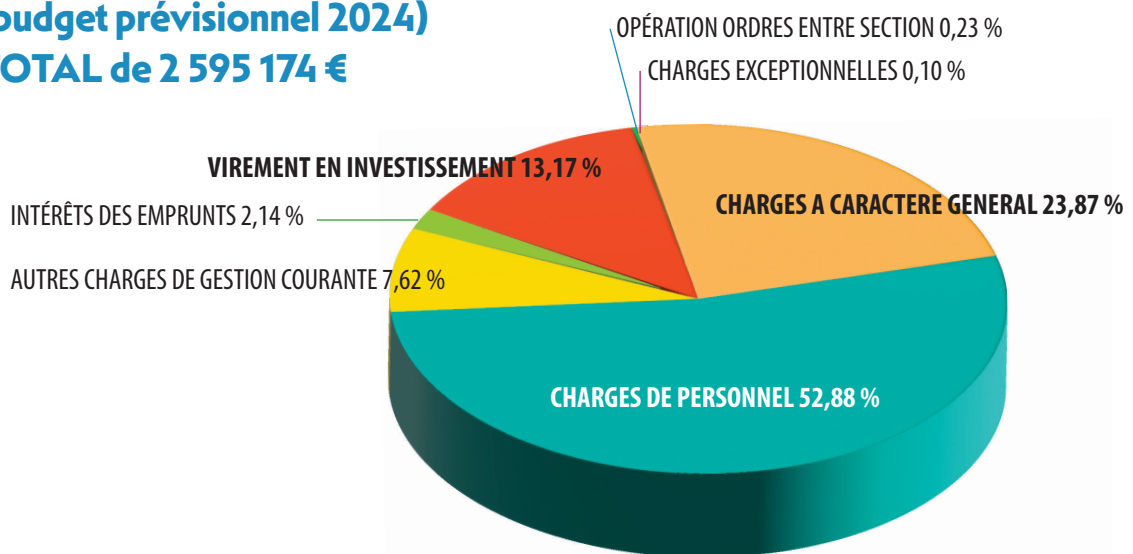
Les dépenses sont constituées par les salaires des agents, l'entretien et la consommation des bâtiments, l'achat de fourniture, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts. Avec une hausse des dépenses énergétiques maîtrisées avec l'installation

de panneaux solaires supplémentaires en toiture mairie et cantine.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'état, des prestations payées par la population (location, cantine, garderie,...)

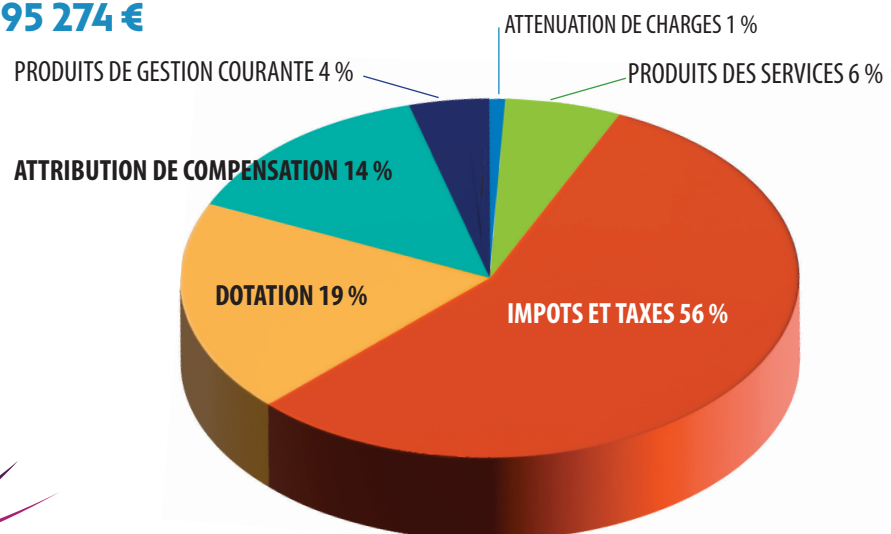
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (budget prévisionnel 2024)

TOTAL de 2 595 174 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (budget prévisionnel 2024)

TOTAL de 2 595 274 €



LE BUDGET PRINCIPAL 2024 /

2 - Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir et améliore l'existant, il est lié à nos projets à court, moyen et long terme

Les opérations les plus significatives en 2024 au BUDGET GÉNÉRAL :

- Travaux de construction de la nouvelle Cantine, de rénovation et d'agrandissement de l'école maternelle pour un montant global de 3 093 307 € (travaux qui devraient se terminer en mars 2025 pour la cantine et août 2025 pour la rénovation de l'école)
- Continuité et fin des travaux d'aménagement du parvis 270 420 €
- Continuité du programme de travaux de voirie : aménagement sécuritaire du chemin du Grès/

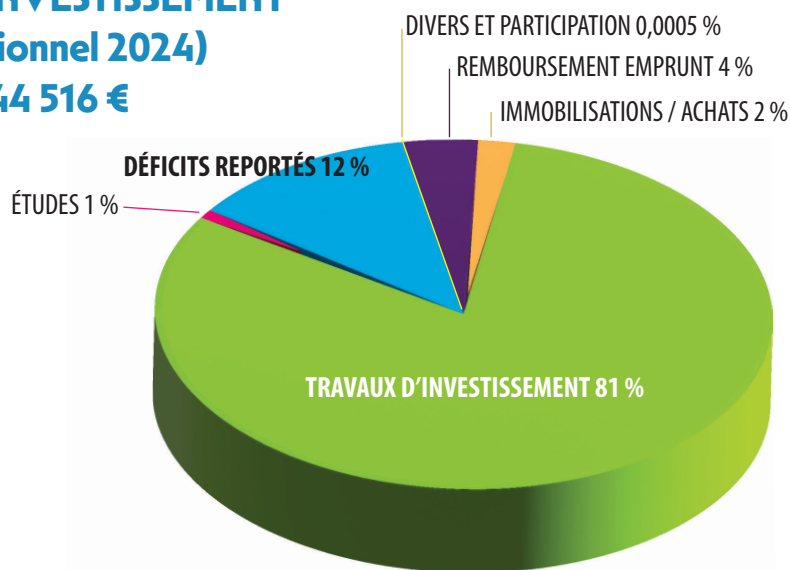
Agonèdes, pluvial haut du chemin de route vieille, réparation de certains avaloir pluvial sur le CD904, et diverses interventions sur des reprises de voiries...190 524 €

- Extension de la vidéo protection sur la commune notamment sur certains points de collectes 40 000 €

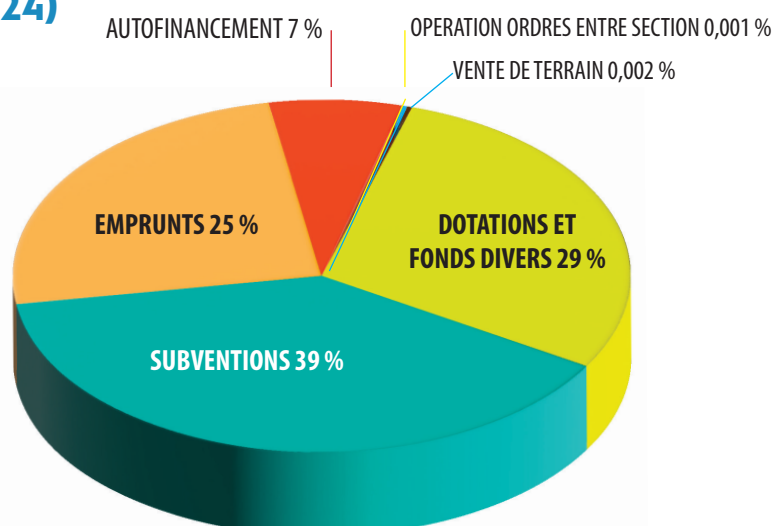
- Continuité des études pour l'aménagement d'un giratoire à l'entrée Nord de la commune 35 000 €

- Extension du Cimetière (études uniquement) 15 000 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (budget prévisionnel 2024) TOTAL de 4 744 516 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT (budget prévisionnel 2024) TOTAL de 4 744 516 €



Aménagement du Parvis

Le gros œuvre de maçonnerie du futur parvis devant les surfaces commerciales est en cours de finition par la SEGARD, porteur du bâtiment et des annexes. Des reprises et de nombreuses finitions ont été revues afin d'avoir un livrable correct pour notre collectivité. Ces reprises ont bien sûr été réalisées aux seuls frais de l'entreprise DARVER dans le cadre de son parfait achèvement et nous avons veillé avec SEGARD à leurs bonnes exécutions. Cela a par contre entraîné un retard sur la suite des travaux. En effet, maintenant que le gros œuvre est terminé, il est aujourd'hui à notre charge de procéder à l'aménagement paysager de ce parvis. Sous la direction notre collectivité, il va falloir maintenant aménager les espaces, à savoir :

- Réalisation des revêtements de sols avec la pose de pavés
- Réalisation de l'éclairage public, de l'arrosage automatique,
- Réalisation des finitions des murs et murets (enduis et plaquage pierre)
- Réalisation des rampes d'accès pour personnes à mobilité réduites
- Pose du mobilier urbain (banc, pergolas...)

Afin de profiter de la période propice, les arbres les plus

importants ont été plantés. Une deuxième phase de travaux viendra compléter et embellir cet espace qui se veut être un îlot de fraîcheur et un aménagement vertueux pour l'environnement. Ainsi, la gestion des eaux pluviales se fera par des jardinières intégrées sur cet espace. La végétation nombreuse permettra à terme d'avoir un véritable îlot de fraîcheur et créera une zone plus naturelle loin des ambiances urbaines qui étaient encore en vogue il y a quelques années.

Cet aménagement devrait être terminé courant septembre et les appels d'offres sont en cours. Le total des travaux est estimé à ce jour à 300 000 € HT.



Lariasse : Chantier sur l'ancien réseau tout à l'égout ; « Tout est bien qui finit bien »

Faisant suite aux problèmes récurrents d'écoulement d'eau, malodorantes au bas de Lariasse, nous avons demandé à Alès Agglo et Véolia de se pencher sérieusement sur le sujet afin d'en trouver la cause.

La société CITEC, à été mandatée pour étudier les problèmes sur l'ensemble du secteur d'écoulement (Saint Julien les

rosiers, Saint martin de Valgalgues).

Sur notre secteur, des dommages dans le secteur public ont été réparés et d'autres sont en cours, l'achat de terrain à été nécessaire au bas de Lariasse afin de créer un exutoire aux eaux pluviales résiduelles de la plaine.

Pour finir, nous avons constaté au test à la fumée, 3 ou 4 sites privés qui doivent être traités définitivement, nous allons à ce titre nous rapprocher des propriétaires afin d'y remédier rapidement.

Remise à neuf du réseau d'eau sur COURLAS et CAUSSONILLE

C'était une priorité, le remplacement de la canalisation d'eau sur les hameaux de COURLAS et de CAUSSONILLE. En effet, l'ancienne conduite en fibrociment, cassante et vétuste est en train d'être remise à neuf sur une longueur de près de 900 mètres au moyen d'un tuyau en fonte.

Rappelons que cette opération réalisée par la SCAIC s'inscrit dans le cadre du **programme d'ALÈS Agg'l'eau** visant le renouvellement, jusqu'en 2030, de l'ensemble du réseau d'eau de la communauté.

Cette opération indispensable permettra de lutter contre les fuites d'eau importantes sur ce réseau et d'économiser ainsi 10m3 d'eau potable par jour qui, jusqu'à présent, disparaissent dans les sous-sols, ce qui est considérable.

Entamés au mois de février, ces travaux devraient durer jusqu'au mois de juin avec la reprise de 44 branchements d'abonnés.

Coût total des travaux = 387 000€

• 147 000€ (agence de l'eau Rhône – Méditerranée – Corse)

• 50 000€ (Conseil départemental)

• 190 000€ (fonds propres ALÈS Agglomération)



Réhabilitation du local qui abrite les boulistes

Après concertation avec l'association, nous avons pris l'engagement de réaliser des travaux importants d'isolation et de rénovation de ce local qui accueille tout au long de la semaine les amateurs de pétanque.

Un lieu qui se veut convivial que nous avons isolé totalement par l'extérieur, et sur lequel nous avons remplacé les baies d'un autre âge. De même nous avons créé un lieu de toilettes comprenant W.C., urinoir et lave-main, qui sera dédié à ce local et à ses utilisateurs à charge pour eux d'en prendre soin et d'en assumer l'entretien.

Ce projet a vu le jour grâce aux services techniques de la commune aidés par quelques pratiquants. Un investissement proche de 13 000€ qui répondra aux attentes de nos boulistes qui sauront en faire bon usage.

Le souhait de l'équipe municipale, mais aussi du bureau du club est de donner à ce bâtiment le nom de quelqu'un proche du milieu des boules.

Un choix qui se fera d'un commun accord et qui donnera lieu à un événement solennel d'inauguration.



Rénovation de l'Église

Plus précisément, nous allons procéder en juin 2024 à la rénovation du clocher de l'Église, sur lequel nous avons constaté des dégradations importantes pouvant occasionner dans le temps des dégâts plus conséquents.

La partie maçonnerie-pierre qui sera réhabilitée a été confiée à une entreprise locale, les établissements MENDEZ. La partie zinguerie a été attribuée elle à l'entreprise VENIER COUVERTURES. Des travaux qui permettront de sécuriser l'édifice. De même, toute l'installation électrique du bâtiment sera mise à neuf par l'entreprise EVESQUE.

Des travaux pour un coût global de près de 50 000€ sur fonds propres de la collectivité, sans aide extérieure ni même de l'évêché pour préserver ce monument du XI^e siècle en améliorant la sécurité et l'esthétique.

Les travaux débuteront en juin 2024.

Que l'on soit croyant ou non, il est de notre devoir de préserver ce monument emblématique de notre commune qui avait vu ses toitures refaites il y a déjà quelques années.

Précisons aussi que la réparation du mécanisme de la cloche ainsi que la remise à neuf d'un vitrail seront réalisés.

Ce lieu culturel, mais aussi culturel mérite toute notre attention comme tout bâtiment communal.



Le frelon asiatique, insecte nuisible qui décime nos abeilles doit être éliminé.

Pour ce faire, en partenariat avec la commune de SAINT MARTIN DE VALGALGUES, nous avons investi dans l'achat d'un paint-ball permettant la propulsion de billes d'insecticide au sein des nids et ce jusqu'à 40m de distance.

L'utilisation de cette arme de protection sera confiée à notre policier municipal Loïc LANOË après avoir reçu la formation appropriée.

De ce fait, il sera possible pour la collectivité de répondre à toute demande d'intervention, que ce soit sur le patrimoine communal, mais aussi chez tous

les propriétaires qui en feront la demande en mairie et ce à titre gracieux.



« Lire c'est Partir ».



Le mardi 30 avril a eu lieu la première visite de l'Association « Lire c'est Partir ».

A l'initiative de Brigitte, la référente de la Médiathèque Yvon JAHIER, cette maison d'édition qui existe depuis 23 ans a proposé toute une gamme d'albums, de documentaires, de romans, de recueil de poésies pour les enfants de 2 à 12 ans.

Douze salariés sillonnent la France avec chaque année un catalogue de 180 titres édités à 50 000 exemplaires chacun.

Cette vente au prix imbattable de 0,80 cts l'unité donne à chacun le pouvoir de parcourir, de lire, mais aussi de faire des petits cadeaux.

La culture fait partie de notre éducation, de notre transmission et ce faible prix permet une égalité des chances pour s'instruire et pour se divertir.

Merci à aux enseignantes et aux élèves pour leur venue, mais aussi aux parents de la commune et hors commune d'avoir participé à ce beau projet.

À l'année prochaine, en espérant que cette fois le beau temps nous accompagnera.

En vous souhaitant de belles émotions de lecture.



saint
JULIEN
les **ROSIERS**



Voici les dates des événements 2024/2025 pour la Médiathèque Y Jahier :

Mr Bernard Martin, élu en charge de la Médiathèque, les membres du Conseil des Lecteurs, les bénévoles et moi même, nous vous proposons cette année :

Le 15 juin : ateliers de fin d'année (suite au report de la rentrée littéraire enfants)

Le 5 octobre : rentrée littéraire adultes.

Du 9 au 15 octobre : La semaine du goût avec des ateliers organisés par l'agglomération.

Le 18 octobre : la nuit de la frayerie.

Le 18 décembre : atelier de Noël.

Le 08 février 2025 : rentrée littéraire enfants

Le 29 avril 2025 : venue de l'association Lire c'est Partir ; vente de livres neufs à 0.90 cts

Pour le printemps 2025 : salon du livre régional. Mme PLUCHARD en sera la marraine.

Durant l'année ateliers conte ou éveil musical organisés par le RAM (Réseau d'Assistantes Maternelles), expositions et rencontres d'auteurs.

Les Horaires d'ouverture au public :

Du 1^{er} septembre au 30 juin la Médiathèque est ouverte :

• **mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00** (le matin étant consacré à l'accueil des scolaires) et le **mercredi de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00**

La Médiathèque est ouverte du 1^{er} juillet au 31 août :

• **mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00**

Retrouvez nous sur Facebook

En vous souhaitant de belles lectures .

FORTUN'ART 2024

FORTUN'ART 15^e du nom a eu le succès habituel.

Notre invité d'honneur était le sculpteur juliroisien **Dany BEAUTEAC alias D8.**

Cet ancien pilote allie sa créativité à sa passion des motos en assemblant des pièces mécaniques de récupération pour créer animaux et personnages.

Sa gentillesse et sa simplicité sont à la hauteur de son talent !

Notre salon accueillait aussi la belle expo de l'association alésienne « La Sociedad » sur le thème de la 2nde république espagnole.

Très riche en couleur et très documentée, elle a été très appréciée des enfants des écoles et de nombreux visiteurs ayant des racines espagnoles !



Nous terminerons ce 1^{er} semestre 2024 avec la traditionnelle **FÊTE DE LA MUSIQUE**, co-organisée par le centre social Le Kiosque et L'Office Municipal de la Culture.

Ce sera le samedi 22 juin avec Gipsy Ambiance en 1^{ère} partie suivi de Ti'John en 2^e partie après le repas concocté par l'équipe du Kiosque.

L'été sera animé par la non moins traditionnelle soirée du **GRAND PRIX DE LA CHANSON** le samedi 13 Juillet.

Ce même soir aura lieu le **REPAS CITOYEN** que nous avons coutume de faire le 14 à midi.

Le 14 juillet avancé au 13 juillet

Dans le cadre des festivités du 14 juillet, nous proposons la mise en place d'un temps fort la veille, c'est-à-dire le 13 juillet. Cela se traduira par :

- **Un repas républicain** à partir de 18h30 le 13 juillet sous les ombrages du parc de Mandela (apéritif ; entrée ; paella ; fromage ; dessert)

- **Suivi du grand prix de la chanson** à partir de 21h30 (entrée gratuite)

Pour le repas du 13 juillet au soir il est obligatoire de s'inscrire en mairie.

Les tarifs sont les suivant :

- Pour les personnes de la commune : 12 - 18 ans = 10€ / Plus de 18 ans = 16€
- Pour les personnes hors de la commune : 12- 18 ans = 12€ / Plus de 18 ans = 20€

Nous aurons aussi 2 séances de **CINÉMA SOUS LES ÉTOILES** au Carabiol. Les films ne sont pas encore choisis mais notez déjà les dates du **lundi 15 juillet et du vendredi 2 août**

Au menu du 2^e semestre :

Le samedi 12 octobre, une soirée cabaret labélisée Alès-Agglomération Scène des Mondes :

LES CONTES BLEUS DU VIN.

Spectacle-repas avec dégustation de vins et assiette terroir.

Le samedi 9 novembre, LE PÔLE CIRQUE revient à st Julien avec un spectacle étonnant... mais chut... vous en saurez plus en temps voulu

Le 30 novembre verra notre nouvelle formule de **MARCHE DE NOËL** suivi de la **Chorale HARMONIE ET VARIATIONS** à l'espace Mandela

Mme GÉRARD

Une vétérinaire au cœur du village

Avouons-le, nous sommes très heureux d'accueillir pour une première fois sur notre commune une vétérinaire.

Et l'importante colonie de chiens, de chats et autres animaux qui élisent domicile chez leurs maîtres julirosiens ne s'en plaindront pas !

Il s'agit de Mme GÉRARD installée sur le bâtiment « Cœur de village » depuis quelques semaines, une professionnelle de 35 ans d'expérience qui a pratiqué aux quatre coins de la France avant d'ouvrir un cabinet aux MAGES pendant 25 ans.

C'est en faisant du yoga à la salle BISCARAT et en passant souvent devant le bâtiment que l'évidence lui est apparue : « c'est à SAINT JULIEN LES ROSIERS qu'il faut que je m'installe ! ». Et le projet est devenu réalité.

On sent dès le premier contact avec la maîtresse des lieux, combien ce métier se transforme chez elle un véritable sacerdoce tant sa proximité avec les animaux est forte et sa communication avec eux, de l'ordre de l'évidence (la manière de dire, les intonations).

« C'est un rêve d'enfant » dit-elle pour expliquer le point de départ de sa vocation. Tout en rendant hommage à ses parents qui ont fait le maximum pour qu'il se réalise.

Elle n'oublie jamais qu'au bout de la laisse, il y a un maître et que dans le cursus de formation qu'elle a suivi on n'apprend pas à gérer les gens. Cette remarque est d'autant plus pertinente que l'animal a pris une place de plus en plus importante dans notre société.

Alors dans cet environnement qu'elle qualifie de « chaleureux » elle a aménagé un cabinet qui lui ressemble c'est-à-dire très personnalisé et accueillant. Très généreuse dans sa pratique, elle n'hésite pas à garder en observation les animaux qui le nécessitent souvent aussi pour rassurer leurs maîtres.

Son désir ce n'est pas de faire du travail à la chaîne. Elle espace donc volontairement ses rendez-vous pour ne pas être débordée et prise dans un engrenage qui sacrifierait la qualité à la quantité.



Ce qui ne l'empêche pas d'avoir tout le matériel nécessaire pour apporter un maximum de réponses à sa pratique (radio, chirurgie, échographie et même hospitalisation chez elle).

Et de toucher à tout : néphrologie, entérologie chirurgie... sans compter l'analyse comportementaliste et ses pathologies.

Comme un bien-être n'arrive jamais seul, Mme GÉRARD a également suivi une formation de phytothérapie pour administrer des médicaments le plus naturel possible dans le respect du « bien-être animal ».

Sur ces bases elle a obtenu le label « Cat Friendly » qui confirme tout le bien que nous pensons de notre vétérinaire.

Nous lui souhaitons une bonne installation dans notre « Cœur de village » et tous nos encouragements.



Horaires : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8H00 – 12H00 et 14H00 – 18H00
- Samedi : 9H00 – 12H00

De préférence sur rendez-vous.

Les gardes sont également assurées par Mme Gérard.



270 AV. DES ROSIERS
30340
ST JULIEN LES ROSIERS

04 66 55 30 14

pieceautolesrosiers@gmail.com



Événements et animations de la vie communale : La Ronde des deux Saints 2024



Le samedi 16 mars a eu lieu la 7^e édition de La Ronde des deux Saints. Cette course, inscrite dans le calendrier départemental des courses pédestres hors stade et au challenge Alès Agglomération, alterne les départs entre Saint Julien les Rosiers et Saint Martin de Valgalgues.

Pour cette année le départ a été donné sur notre commune. L'organisation a mobilisé une soixantaine de bénévoles qui sont de plus en plus difficile à trouver, et pour cela ils doivent en être chaleureusement remerciés.

Une fois de plus l'organisation de la course est passée à travers les gouttes. Alors que les jours précédents ont été pluvieux, c'est avec un soleil radieux et chaud qu'a été donné le départ des 2 circuits de 5 km et de 10 km, comme d'habitude, dans la bonne humeur et la convivialité qui est la marque de fabrique de l'association éponyme.

Les coureurs ne s'y sont pas trompés, ils étaient 315 à avoir pris pris le départ sur les deux circuits de 5Km et 10Km. Un nombre de participants en nette augmentation depuis la reprise après les annulations dues au Covid.

Notre maire Serge Bord, comme chaque année a participé en courant le 10Km et comme il le dit : « même si ça devient dur tant que je pourrais le faire, je le ferai ».

La remise des prix, animée par l'inoxydable René Reboul, s'est conclut par un buffet offert à tous les participants en souhaitant se retrouver l'année prochaine, plus nombreux au départ de la huitième édition qui sera donnée, cette fois à Saint Martin de Valgalgues.



La troupe de Théâtre du Carabiol

Une fois encore, la troupe de théâtre du Carabiol a régalié le public.

Ils l'avaient dit l'année dernière qu'il serait près à foncer, ils l'ont fait. Fort de leur succès de 2023, ils ont renouvelé leur représentation théâtrale précédée par un repas et même, au vendredi et samedi soir habituels, ils ont ajouté une séance supplémentaire le dimanche après midi.

Depuis l'année dernière la troupe présente une pièce en plusieurs actes, cette fois-ci, elle a joué pour nous « Alors Arlette, heureuse ? » une pièce de Jean-Claude Martineau.

Dès que l'agenda a été connu, les réservations ont afflué de sorte que les trois jours ont affiché complet rapidement, tant pour les repas avec la même organisation mise en place l'année dernière, que pour assister à la pièce de théâtre.

Même le dimanche, qui était un jour supplémentaire, les membres du Carabiol ont du refuser du monde.

En effet, la formule repas associée à la pièce de théâtre a été un véritable succès. Tout a été mis en oeuvre pour que les soirées soient une véritable réussite. D'abord sous le préau de l'école pour la partie repas puis dans la salle Biscarat, pour un décor théâtral plus vrai que nature.

Deux heures de spectacle en 2 actes, de l'humour avec des acteurs pleins d'énergie et de rythme qui ont enchanté le nombreux public venu en famille, pour une soirée de détente et de rires non stop.

Des comédiens amateurs qu'on ne présente plus, particulièrement doués pour passer un bon moment !

Comme ils peaufinent et améliorent leur organisation en permanence, on leur dit : « À l'année prochaine »

Cérémonie du 8 mai 1945 à Saint Julien les Rosiers



Une fois n'est pas coutume, le beau temps était de la partie pour ce 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

La commémoration s'est faite dans un premier temps sur la place de la paix devant une centaine de personnes, les corps constitués, les porte-drapeaux ainsi qu'une délégation de jeunes julirosiens qui sont tous en formations au lycée PASTEUR de la GRAND COMBE dans la section métiers de la sécurité et de la citoyenneté.

Dans un deuxième temps, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts où un dépôt de gerbes a été effectué et les textes officiels lus par monsieur PFEUFFER pour les anciens combattants et Madame GEORGES pour le conseil municipal.

Serge BORD dans son intervention s'est attaché à rappeler que la guerre est toujours présente sur



notre continent et que « le bruit des bottes » n'est pas très éloigné de nos oreilles.

« Nous voulons cependant » a-t-il ajouté « avoir foi dans l'avenir, foi en l'Europe, foi en la détermination des forces de vie et de paix qui devraient amarrer solidement notre démocratie face à l'assaut des vents mauvais ».

La dernière partie de la cérémonie s'est déroulée au « carré militaire » où le président PFEUFFER annonçait la restauration de ce lieu de recueillement.

Le salut aux porte-drapeaux et aux jeunes du lycée PASTEUR et notamment à Alicia et Lizon les deux jeunes porte-drapeaux vient conclure d'une manière solennelle cette 79^e commémoration qui restera dans les mémoires comme une belle cérémonie.

Comme à chaque fois, après la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé à l'espace Mandela pour partager le verre de l'amitié offert par les anciens combattants.



Les jeunes du lycée Pasteur à la cérémonie du 8 mai

Suite à une demande formulée par un jeune de « PASTEUR », monsieur PFEUFFER, président des anciens combattants, a pris contact avec la directrice de l'établissement scolaire et a passé un accord avec celle-ci pour avoir à chaque commémoration une délégation de jeunes en formation de la section métiers de la sécurité.

C'est ainsi que six jeunes julirosiens du lycée ont participé pour la première fois à la cérémonie du 8 mai à Saint Julien les Rosiers.

Pour l'occasion, monsieur PFEUFFER a trouvé un drapeau « dormant » dans une armoire et l'a remis en service pour que vive leur histoire et la mémoire.

C'est un jeune de la section qui a eu l'honneur de le porter. Il est venu compléter les porte-drapeaux des anciens combattants, ainsi que les deux élèves porte-drapeaux de l'école Pierre PERRET, Lizon et Alicia.

Impliquer les jeunes dans les cérémonies, c'est maintenir et faire vivre le souvenir.

« Un peuple qui ne connaît pas son histoire est condamné à la revivre »

Un grand merci plein de reconnaissance à : Lilou BOUCHET, Thomas TERREN, Elles SAIDJI, Antheleme DELMAS, Antonin CHARPENTIER et Gabin LAUPIES.

Le club de l'amitié voyage de printemps à Aigues Mortes



Lundi 6 mai, le Club de l'Amitié a renoué avec le voyage de printemps pour ses adhérents et des aînés de la commune venus renforcer les effectifs avec à la manœuvre Claire Devise organisatrice et maîtresse de cérémonie.

Prévu de longue date, tout le monde la semaine précédente a surveillé la météo maussade et changeante en faisant des prières pour que celle-ci soit clémente le jour J.

De fait ne pouvant être annulé, on a croisé les doigts en se disant que le ciel serait de la partie.

C'est sous une petite pluie fine qu'une quarantaine de seniors a pris le car pour Aigues Mortes, en espérant que temps s'arrange.

Arrivée dans la cité fortifiée gardoise, sous un ciel chargé, mais sans pluie que le groupe a embarqué sur une péniche pour une visite du canal du Rhône à Sète et assister au travail des gardians à la manade du Mas de Comtesse avant de regagner la péniche pour le repas pris à bord pendant le voyage.

L'après midi a été moins favorable avec la pluie qui a fait son apparition de plus en plus forte, les Salins du Midi fermés pour cause de mauvais temps, ce qui a obligé notre organisatrice à changer le programme et à improviser une visite de cité médiévale en petit train.

La météo ne s'arrangeant pas, la journée a été écourtée et c'est quand même content et ravi, que tout ce petit monde a repris le chemin du retour. Merci Claire.

Séjour jeunes au SÉNÉGAL : une belle aventure pour la jeunesse



Durant trois semaines au mois de juillet prochain, 15 jeunes de 15 à 17 ans, originaires de ROUSSON et de SAINT JULIEN LES ROSIERS vont partir en CASAMANCE pour y réaliser différents chantiers de coopération internationale et notamment un centre de loisir maternel ainsi que la réhabilitation de la cantine scolaire.

Pour réaliser ce projet ils se sont mobilisés depuis plus d'un an, enchainant les actions citoyennes et les manifestations de toutes sortes pour assurer une partie de l'autofinancement de leur voyage.

A 5000 kilomètres de là, leurs correspondants en font de même qui enchainent les réunions et les répétitions pour être à la hauteur de leur accueil...



Cette belle leçon de fraternité qui engage la jeunesse du monde au-delà des frontières dans une belle approche interculturelle qui fait l'éloge de la différence est une démarche essentielle pour qu'advienne la paix dans le monde et le respect d'autrui quel qu'il soit.

Gageons qu'ils auront, au retour, des choses à nous dire pour un bilan du séjour qui se fera à l'automne et auquel les Julirosiens seront largement associés.

Un nouveau chantier éducatif en faveur des jeunes julirosiens du 1 au 05 juillet 2024



Un nouveau chantier éducatif se prépare pour le début du mois de juillet 2024 et les candidatures ont été très nombreuses cette année. En effet, il semblerait que les jeunes de 16 à 18 ans soient particulièrement intéressés par ce dispositif mis en place depuis maintenant 3 ans.

Tous les jeunes qui ont candidaté et qui n'ont jamais participé à cette expérience vont participer à une information collective et pourront à partir de cette rencontre confirmer leur candidature.

Les jeunes retenus vont pouvoir participer à un chantier peinture d'envergure au sein de Mandela, 20 heures de travail complétées par 4 interventions éducatives réalisées par des professionnels.

Pour la première fois, effectivement, face au nombre de candidatures, la collectivité va devoir faire des choix car 8 postes sont proposés cette année.

L'encadrement sera réalisé par Anaïs et Justine de l'association Avenir Jeunesse.

Le succès de ce dispositif est une bonne nouvelle pour notre collectivité qui va devoir réfléchir à comment satisfaire le plus de jeunes possible dans les années à venir.



Fêtes des écoles : Un rendez-vous important pour nos enfants



Spectacle fête des écoles 2023



Fête des écoles 2023

Le vendredi 28 juin aura lieu la fête des écoles élémentaire et maternelle sur tous les rites scolaires et périscolaires.

Ce rendez-vous annuel est déterminant pour aider financièrement l'association des parents d'élèves qui œuvre pour répondre du mieux possible

au financement des projets pédagogiques des enseignants.

Point important : La veille, le jeudi 27 juin aura lieu la kermesse pour les enfants des deux écoles.

(Matin pour l'école maternelle ; après midi pour l'école élémentaire).

Remise des bons d'achat aux élèves des CM2

Notre commune souhaite récompenser les élèves du CM2 qui en finissent avec leur école élémentaire et s'apprêtent à rejoindre le collège.

Depuis deux ans maintenant le dictionnaire a été abandonné au profit d'un « bon d'achat » jugé plus dans « l'air du temps ».

Cette petite cérémonie aura lieu le vendredi 21 juin à 18 heures dans le hall de l'espace Mandela.



Cérémonie de remise des bons d'achat CM2 2023

Projet cantine et école maternelle

saint
JULIEN
les **ROSIERES**



Construction cantine- réhabilitation et extension de l'école maternelle : où en sommes-nous ?

Le grand projet de cette fin de mandat que nous avons présenté sur l'écho du mois de décembre dernier va concerner :

- La construction d'une cantine pouvant accueillir 230 élèves.
- L'extension de l'école maternelle et en particulier un grand dortoir pour les enfants de petite et moyenne section.
- La réhabilitation des locaux existants et notamment l'isolation thermique et la requalification des moyens de chauffage.

L'appel d'offre engagé par le cabinet IMAGO, notre maître d'ouvrage a été lancé et à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous attendons les réponses qui devraient être remises en mairie en cette fin de mois de mai.

A partir de là, il s'agira de choisir les 17 entreprises (correspondant aux 17 lots) qui auront fait l'offre « économiquement la plus avantageuse » ...

L'organisation des travaux est indispensable car nous sommes contraints de les réaliser en période de vacances scolaires.

Sur ces bases, nous prévoyons le démarrage du gros œuvre cantine dès les premiers jours de juillet.

Dans le même temps, l'étanchéité et la reprise des menuiseries de l'école maternelle seront également engagés.

Durant les vacances d'été, le centre aéré sera déplacé sur la cantine actuelle et sur les salles adjacentes.

En souhaitant bien entendu que cette cohabitation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Grand Projet 2024 / 2025

Vie communale

Julien BOURGUET, Finisher au 162km du Tarn Valley Trail



Un défi ahurissant, un mental à toute épreuve, 2 mois d'entraînement intensif, une famille et des collègues qui l'ont soutenu tout au long du parcours, tels sont les ingrédients nécessaires pour aller au bout de ce périple.

Les chiffres donnent le tournis : 162 km / 6182 m de D+, plus de 35h de course. Un départ depuis le Mas de la Barque le samedi 4 mai à 7h du matin afin de rallier Millau le dimanche 5 mai vers 18h30 via les Gorges du Tarn.

Julien BOURGUET avait déjà participé à des trails de 100 km mais la barre était encore plus haute cette fois-ci. Malgré un temps pluvieux durant la nuit avec des chemins rendus boueux et glissants, une multitude d'ampoules, quelques signes de fatigue et un nombre important d'abandon, notre Julirunner n'a jamais voulu mettre le clignotant.

Son seul objectif était de rallier la ligne d'arrivée coûte que coûte. Et Julien réussit son pari avec panache non sans émotion après tant d'effort. Son épouse, ses parents et ses 2 enfants qui l'attendaient à l'arrivée pouvaient être fier de lui. Il aspire maintenant à quelques jours de repos bien mérités avant sans nul doute un nouveau défi qui trotte au fond de sa tête.



Les délibés

Procès-verbal du Conseil Municipal Séance du 04 avril 2024

D_2024_01 : Compte de gestion du Budget Lotissement Coeur de Village 2023

D_2024_02 : Compte administratif du Budget Lotissement Coeur de Village 2023

D_2024_03 : Budget annexe Primitif lotissement Coeur de Village 2024

D_2024_04 : Compte de gestion du Budget Général 2023

D_2024_05 : Compte administratif du budget général 2023

D_2024_06 : Affectation des résultats 2023-budget général

D_2024_07 : Budget primitif Budget Général 2024

D_2024_08 : Taux des 2 taxes

D_2024_09 : Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2023

Tous les points ci-avant concernent le vote du budget, une note de présentation est jointe avec la convocation

Après explications et débats toutes délibérations ont été votées à l'unanimité

D_2024_10 : Modification du tableau des effectifs des emplois communaux

D_2024_11 : Convention de partenariat avec Centre Social Le Kiosque et la commune de Saint Julien les Rosiers

D_2024_12 : Subvention au Centre Social Le Kiosque pour les activités «Bouge tes vacances» et «Mercredis malins»

D-2024- 13 : Subvention aux associations 2023

Il sera demandé au conseil municipal de verser aux associations de la commune, qui en ont fait la demande et déposé un dossier complet, la subvention d'activité annuelle de 300 €.

D_2024_14 : Subvention exceptionnelle à l'APE

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

D_2024_15 : Acquisition des parcelles AD N°102-104-107-109-112 d'un total de 433 m2 propriété des consorts LE CHÊNE-CHEMIN DE LARIASSE

D_2024_16 : Acquisition des parcelles AT N°138-142 d'un total de 214 m2 propriété des consorts

MARTINEZ

D_2024_17 : Approbation de la modification n°1 du PLU et bilan de la concertation

D-2024-18 : Garantie d'emprunt au LOGIS CÉVENOL pour les 14 logements individuels « maisons en partage »

D_2024_19 : SPL 30- Augmentation du capital- Prise de participation dans le capital devla SPL 30 par souscription à l'augmentation du capital

D-2024-20 : Construction d'un restaurant scolaire et extension de l'école maternelle

• Tranche 1 et 2 - 2024/2025

• Demande de subvention dans le cadre de la DETR de l'État, du Pacte Territorial du Département du Gard, du Fonds de concours d'Alès Agglomération

D_2024_21 : Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

L'intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie :

<https://www.saintjulienlesrosiers.fr>

Séance du CCAS

Le mardi 2 avril à 17H30 s'est déroulé le vote du budget 2024 du CCAS devant des membres très attentifs. Budget voté à l'unanimité qui prend pour la première fois en compte les maisons en partages. Nous avons donc entériné ce budget basé sur les activités annuelles du CCAS en incluant cette année la gestion de cette maison au budget conséquent.

Rappelons que ces maisons en partage vont compter 14 appartements dont 12 de type F2 et 2 de type F3 destinés à la location de seniors de plus de 60 ans. Si les travaux ne prennent pas de retard, ces derniers seront livrés au 1er octobre 2024. La gestion sera assurée par le CCAS qui encaissera les loyers et les charges locatives dans un premier temps pour redistribution aux Logis Cévenols, propriétaire des murs. Le CCAS gardera à

sa charge le loyer de la salle commune et en partie le salaire de l'Animatrice de Vie Sociale avec une subvention du Conseil départemental.

Comme vous le savez, le CCAS fonctionne avec un versement du budget communal.

Pour 2025, le budget CCAS atteindra 150 000€ environ du fait de l'inclusion des maisons en partage.



Piscine du CARABIOL : un contretemps regrettable.

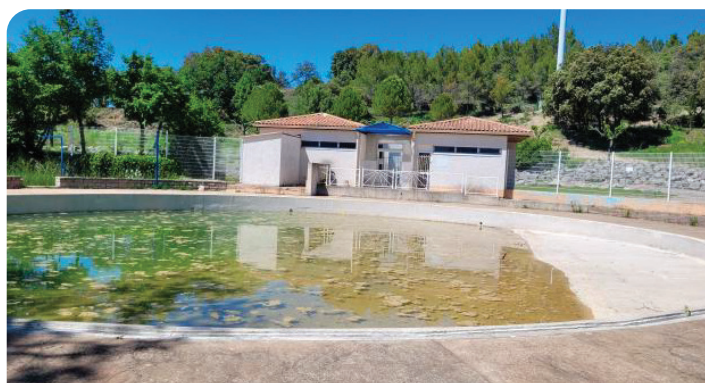
Annoncée pour une ouverture dès juillet 2024, la piscine du CARABIOL n'ouvrira pas encore son bassin cette année.

En effet, la structure présente une fissure longitudinale sur toute la longueur de l'ouvrage et en son milieu.

Les services d'ALÈS Agglomération sur les conseils de l'ingénieur-béton, envisagent de couler un radier pour renforcer et protéger le bassin, des eaux d'infiltration qui exercent une poussée importante.

Dans ce contexte eu égard aux travaux importants et au temps imparti pour les réaliser, nous avons avec regret, pris la décision de différer sur ouverture.

En attendant, la réfection du bâtiment va se poursuivre avec la mise en sécurité des locaux et leur réfection indispensable pour donner un « coup de jeune » à l'ensemble de la bâtisse.



Campagne du tri sélectif : des efforts restent à faire !

Mis en place en 2001 sur ALÈS Agglomération, le tri sélectif a évolué vers une simplification sachant que depuis janvier 2024, le tri doit, de surcroît, inclure les déchets compostables (couches, mouchoirs, papiers imprimés...)

Sur notre commune le mode de collecte du tri sélectif est constitué par les « Points d'Apport Volontaire ».

Nous avons récemment rajouté trois points supplémentaires (LARIASSE, SERRE DES FONTS, ROUTE VIEILLE) de manière à mieux quadriller la commune pour que chaque julirosien puisse avoir un point de collecte près de chez lui... Il faut savoir que le tri sélectif est la solution ultime pour ralentir l'augmentation du budget dédié aux déchets.

Sur notre territoire, le réflexe tri existe encore trop peu, ce qui place notre Agglo en bas du classement au sein du département, lui-même en quasi dernière position de ses homologues d'OCCITANIE. C'est ce qui explique que d'un point de vue économique le traitement des déchets représente pour ALES Agglo plus de 25 millions d'euros, soit le quart de ses dépenses de fonctionnement.

Par contre et malheureusement, ce qui fonctionne bien au pied de ces colonnes, ce sont tous les objets, meubles, matelas, ferraille qui sont abandonnés sans aucune considération pour ceux qui les ramassent et au mépris des règles élémentaires du « vivre ensemble ».

Attention aux contrevenants : Le Conseil Municipal a pris une délibération portant à 1500€ le coût des amendes concernant les infractions constatées au non respect des consignes de tri comme par exemple l'abandon sur le domaine public d'encombrants divers.



Un défi à l'attention des julirosiens : mise en place d'un concours de la meilleure commune trieuse.

Ce concours portera sur la commune qui, dans son rapport tonnage / nombre d'habitants triera le plus de verre. Pourquoi le verre ? Parce que ALÈS Agglo possède les chiffres tous les mois.

Une dotation exceptionnelle (fonds de concours d'investissement) pour le financement d'un projet municipal sera octroyée aux cinq communes les plus performantes qui recevront dans l'ordre décroissant de 15000 à 1000 euros.

Pour information, pour 2023, nous avons trié 24 tonnes de verre. Sachant que près de la moitié part encore dans la poubelle d'ordures ménagères, nous pouvons faire bien mieux !...

Alors, chiche pour le concours de la meilleure commune en matière de tri !? Réponse en 2025 !

La Maison de Justice et du Droit à ALÈS :

un outil de proximité au profit des habitants du HAUT-GARD

Situé au 8, Rue MICHELET, la Maison de Justice et du Droit est accessible à tous, gratuitement pour y trouver l'aide et les réponses auprès de nombreux intervenants.

Son rôle est multiple : une présence judiciaire de proximité ; Concourir à la prévention de la délinquance ; Garantir aux citoyens un accès au droit ; Favoriser les modes alternatifs des litiges du quotidien ; Droit de la famille ; Droit du travail ; Droit du logement.

Pour le citoyen, il est plus facile d'entrer dans ce local à l'entrée de la zone commerciale de la médiathèque qu'au tribunal qui effraie parfois.

Des consultations sur rendez-vous sont possibles avec des avocats, des conciliateurs, le commissaire de police, le défenseur des droits, le délégué du procureur (sur convocation).

Est aménagé un espace rencontre famille et médiation. De plus, une permanence sans rendez-vous est assurée par les avocats d'aide aux victimes.

Coordonnées : Maison de Justice et du Droit,
8 Rue MICHELET 30100 ALÈS

04.66.56.11.88 ; maisondejustice@alesagglo.fr ; mjd-ales@justice.fr

Installation de Mme Gladys JALAGUIER, psychologue

C'est un réel plaisir que d'accueillir au sein de notre « Cœur de village », Mme Gladys JALAGUIER, jeune psychologue qui a fait le choix de s'installer dans le local qui jouxte le salon de coiffure et les produits cosmétiques.



Nul doute que ses compétences en direction de tous les publics et notamment des enfants permettront un « mieux-être » dans une société où l'on a plus que jamais besoin de conseils et de guidance bienveillante.



Guinguette du CARABIOL : Eléna et Brice, le retour !

Il y a quelques semaines, Eléna et Brice DEMONTANT nous ont fait part de leur souhait de reprendre la guinguette du CARABIOL dont ils en avaient antérieurement assuré la gérance durant trois années au cours desquelles les Juliroisiens s'étaient montrés fidèle !

C'est avec plaisir et satisfaits que nous avons accueilli cette demande car il était en effet essentiel de mettre toutes les chances de notre côté quant à la qualité de l'accueil et des menus proposés.

En ce qui concerne les dates d'ouverture, elles restent inchangées c'est-à-dire du samedi 1er juin au dimanche 1er septembre.

Les menus voient le retour des pizzas (classique et gourmet) dans une fourchette de prix allant de 11€ à 15€.



En ce qui concerne les menus, ils s'échelonnent entre 13€ et 19€ avec un menu « bambino » à 8.50€. ... On le voit des prix maîtrisés qui devraient inciter les familles et les associations à venir passer un moment convivial dans une belle ambiance de guinguette!

De nouveaux panneaux d'affichage publicitaire sur la commune.

Des panneaux d'affichage publicitaire ont été installés dans la commune.

Trois ont pris place sur l'avenue de Saint Julien les Rosiers (CD904) et deux autres à proximité du rond point des écoles. Ils sont gérés par la société d'Affichage Mobile des Cévennes (Publicité ANDRE).

Un côté de ceux-ci est réservé à la publicité de la société et l'autre face est mise à disposition de la municipalité qui a signé une convention avec Publicité ANDRE qui prendra en charge l'affichage à sa demande pour des informations et animations propres à la mairie.



Commission de rédaction,
membres de la commission
information :

Serge BORD, Pierre PIC,
Abiba GEORGES, Patrick HIGON,
Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE,
Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Ce journal a été
imprimé à
1800 exemplaires
sur papier PEFC

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas,
30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h